



Recommandations sur les systèmes d'intelligence artificielle (IA) générative et la loi sur le droit d'auteur au Canada en réponse à la consultation de l'Innovation, de la Science et du Développement économique (ISDE) sur le droit d'auteur à l'ère de l'IA générative.

Présenté par : La Chambre de commerce du Canada

Envoyé par courriel à :

Mark Schaan, SMA principal, ISDE

Samir Chhabra, Directeur général, ISDE

copyrightconsultations-consultationsdroitdauteur@ised-isde.gc.ca

15 janvier 2024



La Chambre de commerce du Canada a le plaisir de présenter ce mémoire à l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (« **ISDE** ») faisant suite au **Document de consultation : Consultation sur le droit d'auteur à l'ère de l'intelligence artificielle générative (IA)**.

La Chambre de commerce du Canada est la plus grande association commerciale du pays, avec un réseau actif comptant près de 400 chambres de commerce représentant environ 200 000 entreprises de toutes tailles, dans tous les secteurs et toutes les régions de notre pays. À ce titre, nous avons consulté des membres de divers secteurs, notamment les télécommunications, la finance, la fabrication et les industries créatives, représentés au sein du Comité de l'économie numérique de la Chambre du Canada, du Conseil de la protection de la vie privée et du commerce numérique, de la campagne La.Cybersécurité.Dès.Maintenant et le Conseil sur l'avenir de l'intelligence artificielle.

Les membres du tout nouveau Conseil sur l'avenir de l'IA de la Chambre du Canada se consacrent particulièrement au soutien proactif d'une politique fédérale en matière d'IA et à la défense de politiques qui feront de l'IA une force économique positive grâce au développement, au déploiement et à l'utilisation responsables de l'IA en affaires.

Nos membres des différents secteurs, conseils et comités sont conscients que tirer parti du pouvoir considérable de l'IA dans notre économie et notre société représente un défi complexe. Comme l'IA peut présenter à la fois des possibilités et des risques, elle suscite de la curiosité et de la controverse quant à la forme que prendront son développement et son implantation à l'avenir. La Chambre de commerce du Canada, composée d'un ensemble inclusif d'organisations opérant au Canada, sert de réseau et de forum pour les entreprises qui souhaitent collaborer et relever ce défi conjointement. Nous sommes déterminés à travailler avec le gouvernement pour promouvoir l'innovation canadienne et intégrer l'IA dans les entreprises d'une manière responsable qui augmente profondément la productivité et la croissance économiques, améliorant ainsi la vie des Canadiens dans l'ensemble du pays.

L'IA aura un impact considérable sur tous les secteurs industriels, des rapports estimant que l'IA générative pourrait ajouter plus de 4 000 milliards de dollars de valeur à l'économie mondiale¹. Compte tenu de cet impact significatif sur l'économie mondiale et les marchés financiers, la Chambre soutient l'action du gouvernement visant à revoir la Loi canadienne sur le droit d'auteur² (la « **Loi** ») et la façon dont elle s'applique aux systèmes d'IA, et comment l'activité d'exploration de textes et de données (« **ETD** ») et la formation de l'IA à l'aide d'œuvres protégées par le droit d'auteur peuvent fonctionner légalement au Canada.

Bien que notre organisation représente un éventail de secteurs et d'entreprises de différentes tailles de tout le Canada, notre intention avec cette lettre est de faire ressortir les principes clés qu'ISDE devrait prioriser dans le cadre de son examen. Il est essentiel de mettre en place un environnement réglementaire adéquat pour l'IA au Canada afin de soutenir

¹ Rapport de McKinsey, The economic potential of generative AI: The next productivity frontier, 14 juin 2023.

² L.R.C., 1985, ch. C-42.

³ Deloitte, *Impact et opportunités : L'écosystème de l'IA au Canada en 2023* (italiques ajoutés)

<https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ca/Documents/press-releases/ca-national-ai-report-2023-aoda-fr.pdf>



les progrès du pays dans son ambition de devenir un leader mondial de l'IA et de promouvoir l'utilisation responsable de l'ETD.

Au moment où ISDE examine la loi, nos membres encouragent le ministère à reconnaître :

- **La valeur que l'activité des systèmes d'IA développés de manière responsable peut apporter au Canada, tant au niveau économique qu'individuel.** Le potentiel de l'IA générative pourrait soutenir l'économie canadienne à hauteur de 210 milliards de dollars ou l'équivalent de 8 % de la valeur ajoutée brute, et stimuler considérablement la productivité des travailleurs canadiens. Le financement externe de la recherche et de la R et D a injecté 2,57 milliards de dollars dans la R et D canadienne sur l'IA en 2022-23. Pourtant, seulement 3,7 % des entreprises canadiennes ont déployé l'IA dans leurs activités, sous quelque forme que ce soit. ³ Une économie propulsée par l'IA pourrait stimuler l'innovation et renforcer les gains de productivité dans tous les secteurs en mettant des solutions avancées à la disposition des entreprises canadiennes, ce qui favoriserait la croissance économique et la compétitivité internationale.
- **Les innovateurs en matière d'IA et les industries créatives prospères peuvent coexister et stimuler la croissance de l'un et de l'autre.** Pour y parvenir, le Canada a besoin de règles pour veiller à ce que, lorsque l'IA est employée, elle le soit d'une manière constructive qui favorise l'activité économique, y compris dans les industries créatives.
- **La certitude et la prévisibilité réglementaires sont un moteur essentiel de l'investissement dans les technologies de l'IA au Canada.** Pour devenir un leader mondial et compétitif dans ce domaine, le Canada devra autoriser l'adoption de l'IA par les entreprises et l'innovation à grande échelle en créant des débouchés commerciaux significatifs pour les entreprises canadiennes. Cela ne se produira pas si les développeurs, les fournisseurs et les utilisateurs de l'IA sont confrontés à plus d'incertitude au Canada que dans d'autres juridictions comparables.
- **L'innovation en matière d'IA n'en est qu'à ses débuts et son rythme ne fait que s'accélérer, de sorte qu'il est difficile de prédire à quoi ressemblera le paysage technologique, même dans un avenir proche.** Compte tenu de l'évolution rapide de la technologie de l'IA, le Canada devrait s'efforcer d'adopter un cadre réglementaire suffisamment souple pour s'adapter aux prochaines générations de modèles d'IA prévisibles.
- **Le cadre du droit d'auteur doit respecter le principe fondamental de la neutralité technologique.** Il s'agit notamment d'éviter toute interprétation ou application discriminatoire à l'égard d'une forme particulière de technologie.



La Chambre de commerce du Canada soutient les objectifs du gouvernement visant à protéger les titulaires de droits tout en promouvant l'innovation, la compétitivité internationale du Canada et en favorisant la poursuite de la recherche, de l'adoption et de l'investissement en matière d'IA. Un environnement politique adéquat fera du Canada une destination attrayante pour la croissance de l'IA et l'investissement des entreprises.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de présenter nos recommandations. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer et discuter plus en détail de celles-ci.

Cordialement,

Ulrike Bahr-Gedalia

Directrice principale, Économie numérique, technologie et innovation, Chambre de commerce du Canada

Tél. : 613 410-6629 Courriel : ubahr-gedalia@chamber.ca